

PROGRAMME DE FORMATION

Les plafonds de l'épargne retraite

Un module pour savoir déterminer et optimiser les plafonds épargne retraite.

Date:	Mise à disposition 6 mois
Durée:	30 minutes
Type / Prix:	50 €
Prérequis:	• Pratique du conseil patrimonial • Connaissances de base en fiscalité du patrimoine
Objectifs:	• Savoir déterminer et optimiser le plafond ouvert à tous. • Se familiariser avec le plafond réservé aux TNS. • Comprendre l'imbrication des plafonds retraite.

Format:	E-learning
Moyen pédagogique:	Module de formation mis à disposition de l'apprenant sur une plateforme en ligne. L'apprenant se connecte au moment de son choix et réalise la formation en totale autonomie. Chaque module comporte des saynètes introductives, des questions d'interpellation, des séquences notionnelles, des exercices d'évaluation variés (quiz, pioches, textes à trous) et une synthèse téléchargeable.
Public visé:	Tous professionnels du patrimoine : CGPI, Banquiers, Assureurs, Notaires, Avocats, Agents immobiliers, Experts-Comptables...

Programme:

- Madelin
- Cotisations
- TNS
- PER
- Epargne retraite
- Déductibilité
- Plafond universel
- Plafond spécifique
- Report des plafonds non utilisés
- Mutualisation
- Particuliers
- Mineurs
- Expatriés
- Article 83
- PERCO
- Imbrication des plafonds

Moyen d'evaluation:

Des exercices d'évaluation variés quiz, pioches et textes à trous sont réalisés durant le module e-learning.

Accessibilité aux personnes en situation d'handicap

Toutes nos formations sont adaptables aux personnes porteuses d'un handicap

